
Compte-rendu de réunion



Détails de la réunion :

Réunion du CA du 16/12/2024 19h

Participant(s) :

Damien Marquet, Denis Dupont, Camille Massonnet, Jordan Pelletier, Elodie Harouy, Antonin Boucq, Marie Renac.

Membre(s) excusé(s) :

Carole Lecornu, Jérôme Leturgez, Gwenaël Saint Genest, Pierre-Emmanuel Besnard, Myriam Alain, Vincent Morillon.

Ordre du jour / objectifs :

1. Retour sur la journée escalade conviviale du dimanche 24 novembre.....	1
2. Galette des rois du 19 janvier	2
3. Point financier.....	2
4. Orga championnat départemental 15/16 mars	2
5. Charte de fonctionnement du club.....	3
6. Démarche départ de Brenda	3
7. Stage février.....	3
8. Vie du club, boutique, aménagement du bureau	3
9. Point sur la vie fédérale	3
10. Questions diverses	3

Prochaine réunion : lundi 13 janvier à 19h

1. Retour sur la journée escalade conviviale du dimanche 24 novembre.

L'organisation s'est bien déroulée, beaucoup de retours positifs, la journée semble avoir été appréciée. Le format 3x1h semble bien adapté.

Pour les responsables de séances cela s'est bien passé, mais pour la prochaine fois il faudra identifier les grimpeurs en fonction de leurs niveaux ainsi que les responsables (par exemple avec des chasubles). Il faudra également clarifier le fonctionnement entre les différents encadrants en amont.

Beaucoup de gâteaux ont été préparés par les participants, la recette de la buvette est de 241,50€ (sans prendre en compte les dépenses).

Le bureau souhaite systématiser cette journée tous les ans. Il faudra également communiquer sur la possibilité de venir en tant que spectateurs.

Concernant le matériel nous n'avons pas eu à disposition les aspirateurs pourtant demandés à la mairie.

2. Galette des rois du 19 janvier

Tombola :

80 nouveaux carnets à l'impression. Pour le moment 541€ en tickets vendus.

Organisation :

La salle est réservée, le matériel a été demandé à la mairie. Un mail est à envoyer pour préciser l'organisation aux adhérents (Camille s'en charge). La majorité des lots ont déjà été récupérés.

Ce qui est prévu : 14h préparation, 15h30-16h démonstrations (c'est Damien qui s'en charge), 16h remise des lots.

Les lots remportés seront affichés sur le site internet du club.

3. Point financier

Un dossier déposé auprès de l'association des notaires de Bretagne n'est pas accepté.

Pas encore de réponse du conseil départemental (remboursement possible des formations sur la saison précédente).

190 adhérents inscrits à ce jour, il y a beaucoup de personnes inscrites sur les créneaux autonomes, mais les séances ne sont pas surchargées.

La formation de Dominique (recyclage initiateur SAE) a été annulée par manque d'inscrits.

4. Orga championnat départemental 15/16 mars

Le championnat est géré par la fédération (le CT). Le club doit tout de même :

- Gérer l'accueil des concurrents le jour J (vérification des inscriptions)
- Fournir quelqu'un en continu à proximité du mur en cas de besoin (problématique technique)
- Fournir des assureurs
- Fournir un repas chaud pour l'organisation
 - o L'année dernière nous avons pris un traiteur, il nous avait fait un prix (parents d'une grimpeuse), pour cette année cela risque d'être trop cher. Peut-être pouvons nous voir avec le traiteur du super U de Blain si les tarifs sont attractifs (de mémoire la subvention pour les repas de la part de la fédé est de 7€ par personne). Pour plus de facilité il est possible d'avoir des plats à réchauffer et des micro-ondes à disposition.

Reesponsabilités :

- Damien, coordination des bénévoles
- Jordan, gestion du bar (avec Denis)

Communication à faire, le club doit réaliser une affiche, voir avec Pierre-Emmanuel s'il peut s'en charger.

A la rentrée Damien contactera le CT pour clarifier l'organisation (pour le moment nous n'avons pas les horaires en fonction des catégories). Une demande de matériel auprès de la mairie sera à faire, à préciser lors de la prochaine réunion.

3 jours d'ouverture par le CT seront reportés pour fin août/début septembre.

5. Charte de fonctionnement du club

Damien présente la charte. Elle sera à mettre à jour avec certaines informations. Il faudra également la mettre à jour pour la saison prochaine avec les décisions prises lors des précédentes réunions de CA concernant le remboursement des inscriptions pour les bénévoles.

La première version de la charte est en annexe.

6. Démarche départ de Brenda

La rupture conventionnelle a été signée aujourd'hui.

La fiche de poste pour la personne qui remplacera Brenda est à rédiger, elle sera identique à celle de Brenda.

Brenda demande une formation le 6 janvier, le club prendra en charge 6h sur cette formation.

7. Stage février

Marie gère les inscriptions, Bloc-out est déjà réservé.

Un stage avec l'animateur du conseil département pourrait être réalisé la semaine suivante (comme l'année dernière). Il faudra des encadrants du club.

8. Vie du club, boutique, aménagement du bureau

Antonin n'a pas d'information concernant l'armoire qu'il pourrait récupérer via son entreprise pour équiper le bureau, il va se renseigner.

Sur la boutique il y a un problème de stock, ce sera plus facile lorsque tout le matériel sera stocké dans le bureau.

9. Point sur la vie fédérale

Le CT a des problèmes financiers, il faut prévoir une augmentation des cotisations l'année prochaine.

10. Questions diverses

- Proposition d'Antonin d'accueillir le personnel de la mairie sur une séance d'initiation. L'idée plaît aux membres du CA, les modalités seront à rediscuter.
- Sortie extérieur initiation aux voies de plusieurs longueurs :
 - o Un sondage a été réalisé auprès des adhérents, pour le moment 25 personnes seraient intéressées.
 - o Cela se dérouleraient soit à Clessy, soit à Pen-Hir sur 3 jours avec un encadrant professionnel et Damien en co-encadrement.
 - o L'idée est que le stage ne coûte pas au club mais qu'il soit entièrement financé par les inscriptions.
 - o Damien fera une proposition finalisée au printemps.
- Les échanges avec les autres clubs le dimanche se passent bien, une séance sur le mur de Saint-Maulf est à planifier.
- Lors du stage à fontainebleau ce sera Gwenaël qui encadrera avec Brenda cette année.

- Pour les vacances de Noël Denis ouvrira des créneaux les deux lundis (23 et 30 décembre).

Annexes

CIME Chartes de fonctionnement 2024-2025 (Version initiale)

- Nouvelles inscriptions, la 1ère séance sert d’essai avant la prise de licence FFME.
- Encadrant initiateur, licence “grimpeur autonome” à 1€”, si engagé dans l’encadrement d’un groupe. Paiement du complément pour une inscription sur un cours.
- Créneau Grimpeur autonome “classique” ouvert :
 - Aux jeunes à partir de 16 ans si passeport orange avec autorisation parentale.
 - Aux jeunes avec passeport orange accompagnés de leurs parents s’ils sont grimpeurs autonomes.
 - Séance famille ouverte aux jeunes licenciés du club accompagnés d’un parent grimpeur autonome, avec accord et **encadré par initiateur** (fait l’année dernière par Gwen)
- Session grimpeurs autonomes spécifiques :
 - Session ouverte aux non licenciés (essai, ponctuelle ou découverte)
 - Test pour s’inscrire en grimpeur autonome, sur demande (mail ou tél), le responsable du créneau accompagne et test (passeport orange), cotisation 5€ (+ assurance découverte en option 5€)
 - Séance Ponctuelle ou découverte, sur inscription, en nombre limité, **encadré par un initiateur**, cotisation 5€ (+ assurance découverte en option 5€)
 - Session porte ouverte (ou grimpe avec un ami), **encadrée par au moins un initiateur** et des assureurs. Gratuit, proposer l’assurance découverte à 5€ , faire remplir le formulaire.
 - Compétitions, les frais d’inscription sont pris en charge par le club pour les jeunes (jusqu’à U18 compris) pour les championnats départementaux et régionaux de bloc, de difficulté et de combiné. Au-delà, le cas par cas est étudié. Ceci exclu la prise en charge des opens et des coupes France ou autre Contest.
 - Pour les bénévoles, (coachs, juges) les frais de déplacements sont pris en charge par le club depuis le domicile pour les compétitions qui se déroulent en dehors du département à hauteur de _____ €/ Km . Fiche de frais à faire sur <https://pahoko.cimeblain.fr/> Toutefois, ces frais sont remis en cause lorsque le comité régional verse une aide au transport pour une compétition régionale.
 - Pour les bénévoles en formation, un panier repas de 8 € est versé par jour entier de formation, les frais de déplacements et d’hébergements sont à étudier au cas par cas.
 - Pour les bénévoles, possibilité de faire don de ses frais de déplacements au club, un reçu fiscal est établi en fin d’année civile donnant droit à une réduction d’impôt. Tenir un calendrier de ses déplacements (encadrement, réunion, ouverture salle, compétition)